SUR LES MANSONIÉES DE LA FORÊT VIERGE DE L'AFRIQUE TROPICALE,
PAR M. Aug. Chevalier.

On a découvert ces dernières années, dans deux régions très éloignées du globe, deux arbres nouveaux appartenant à la classe des Malvales, très rapprochés par les caractères floraux, mais différant complètement de toutes les séries botaniques de cette classe importante. L'un, provenant de Birmanie, a reçu le nom de Mansonia Gagei J.-R. Drummond, l'autre, originaire du Cameroun, a été nommé Triplochiton scleroxylon K. Schumann. Ce dernier auteur considéra le genre qu'il avait créé comme formant une tribu aberrante de la famille des Malvacées (1). D. Prain, qui a pu examiner dans l'Herbier de Kew le Mansonia ainsi qu'un Triplochiton de la Gold-Coast considéré comme nouvelle espèce (T. Johnsoni C. H. Wright), a fait passer la tribu des Mansoniées dans la famille des Sterculiacées (2).

En 1907, nous avons en l'occasion d'observer le *Triplochiton Johnsoni* dans la forêt de la Côte d'Ivoire où il est abondant. Il a été reconnu qu'il était identique au *T. scleroxylon*, et c'est ce nom plus ancien qui doit prévaloir.

Tout récemment, nous avons publié de nouveaux renseignements sur ce remarquable végétal. Les caractères de l'appareil végétatif et des organes floraux ont été précisés. Nous avons en outre montré l'étendue de son aire de distribution géographique, et nous avons fait connaître que cette essence constituait un des géants du règne végétal, sa taille étant comporable à celles des Adansonia ou des Eriodendron africains. Enfin le bois extrêmement léger (densité, 0,28 à l'état sec) et de très bel aspect est susceptible de nombreuses applications dans l'industrie européenne (4).

Au cours de l'exploration que nous accomplissons actuellement en Afrique tropicale, nous avons pu rassembler encore de nouvelles données sur la distribution géographique du *Triplochiton*; en outre, nous avons étudié son fruit qui n'était pas encore décrit.

Enfin un nouveau genre vient s'ajouter à la même tribu et est décrit ci-après. Nous nous proposons à notre retour de faire l'étude anatomique de ces plantes, mais toutes les observations que nous avons pu faire permettent dès maintenant de considérer les Mansoniées comme une famille à part, présentant des affinités avec les Sterculiacées, les Malvacées et les Tiliacées, mais possédant aussi des caractères propres.

Nous résumons ci-après nos observations relatives à ce groupe.

⁽¹⁾ Botan. Jahrb. Engler, XXVIII (1900), p. 330-331.

⁽²⁾ Journ. linn. Soc., XXXVII (1905), p. 250-262.

⁽³⁾ Végét. utiles, Afrique trop., V (1909), p. 255-259.

GENRE Triplochiton K. Schum.

Caractères génériques. — Fleurs hermaphrodites; calice s'ouvrant en 5 lobes triangulaires, libres presque jusqu'à la base, pubescents sur les deux faces.

Gorolle à 5-6 pétales imbriqués obovales, rétuse, sans glande à la base. Androgynophore pentagonal, pubescent, court. Étamines 30 insérées presque au haut de l'androgymophore, rapprochées 2 à 2, à filets libres, soudés 2 à 2 seulement à la base; anthères à 2 loges. Périgyne (1) formé de 5 écailles pétaloïdes (Staminodes?) ovales, pubescentes au dehors, imbriquées et cachant le gynécée. Pistil formé de carpelles libres, rapprochés côte à côte et semblant soudés: terminés chacun par un style court, les styles étant agglutinés ensemble au sommet. Chaque carpelle renferme 6 à 8 ovules insérés suivant deux lignes sur un placenta dorsal.

Fruit formé d'un seul carpelle (toujours?) par suite de l'avortement des autres, devenant une samare oblongue, renfermant dans l'unique loge tapissée d'une courte pubescence une seule graine elliptique-aplatie, fixée par un court funicule et suspendue dans la loge du fruit. Tégument roussâtre très adhérent. Albumen nul. Embryon verdâtre avec deux grands cotylédous foliacés plissés et enroulés autour d'une longue radicule.

Très gros arbre avec épaississements aliformes à la base du tronc. Bois entièrement blanc, très tendre. Feuilles alternes palmatilobées et stipulées. Inflorescences en petites panicules pauciflores latérales, insérées sur les branches déjà àgées, à l'aisselle des cicatrices foliaires.

Une seule espèce : T. Scleroxylon K. Schum, (= T. Johnsoni C. H. Wright).

A la description publice précédemment (Végét. ut. Afr. trop., V, p. 256) joindre les caractères du fruit et de la graine : sanares oblongues, arrondies à l'extrémité de l'aile, droites et épaissies sur le côté dorsal, convexes ondulées et très aplaties sur l'autre côté, longues de 5 centimètres à 6 cent. 5 sur 16 à 22 millimètres de large, renflées et obliques, légèrement pubescentes dans la partie inférieure qui contient la graine. Celleci est elliptique, un peu comprimée, de 12 à 14 millimètres de long sur 6 à 8 millimètres de large, à tégument roussâtre fortement adhérent.

Distribution géographique. — Cameroum (K. Schumann). Nous l'avons observé au Lagos et à la Gold-Coast. Très commun dans la forêt vierge de la Côte d'Ivoire. Apparaît à 70 kilomètres du littoral et existe jusqu'à la lisière nord de la forêt. Existe aussi hors de la forêt dans les bouquets de bois entourant les villages des cercles de Touba et de Mankono. Manque dans le Baoulé, sauf dans l'extrême sud.

¹⁾ Nous donnous ce nom au périanthe spécial, qui entoure les organes femelles de la fleur, constituant ainsi une troisième enveloppe florale; d'où le nom de Triplochiton. Ce périgyne est caractéristique de la femelle.

Guinée française : Assez abondant au sud du neuvième parallèle, depuis les sources du Niger jusqu'au Kissi, çà et là dans les pays boisés des pays Tomas et Guerzés au sud et au sud-ouest de Beyla.

Noms vernaculaires. — A ceux déjà cités dans notre étude précédente il faut ajouter les suivants : Koriyo (Hissi), Don (Dyola et Mandé-dioula), Pataboué (Agni).

GENRE Achantia A. Chev. (gen. nov.).

Achanti est le nom d'une importante peuplade qui vit au N. O. de la Gold-Goast et à l'est de la Gôte d'Ivoire, dans une région où la plante que nous décrivons est commune.

Caractères génériques. — Fleurs hermaphrodites; calice spathacé, se fendant longitudinalement jusqu'à la base au moment de l'anthèse, ensuite réfléchi et promptement cadue. Corolle à 5 pétales imbriqués oblongs, portant à leur base un petit appendice glanduleux (nectaire). Androgynophore grèle, allongé. Étamines 10, insérées presque au sommet de l'androgynophore, à filets courts et entièrement libres, à anthères à une loge (?). Périgyne formé de 10 écailles pétaloïdes (staminodes?) linéaires, oblongnes, glabres, imbriquées et cachant le gynécée. Pistil formé de 5 carpelles libres dressés et pressés les uns contre les autres, terminés chacun par un style court sans stigmates différenciés. Chaque carpelle renferme 8 à 12 ovules insérés suivant deux lignes.

Fruit comprenant le plus souvent un carpelle, les quatre autres avortant, mais parfois 2, 3 ou 4 carpelles se développent en autant de sauares oblongues dressées sur l'androgynophore rayonnant vers de centre, la commissure dorsale (correspondant au placenta) étant en dedans. Chaque samare renferme toujours une seule graine obovoïde, dont le hile est situé au tiers de la hauteur de la graine à partir de son sommet, les deux tiers étant pendants dans la cavité ovarieune. Tégument membraneux mince, blanchâtre. Albumen réduit à un mince tissu entourant l'embryon. Celuici est vert et comprend deux grands cotylédons foliacés très plissés, appliqués l'un sur l'autre et enroulés en spirale de manière à constituer un manchon autour d'une longue radicule droite tournée vers la base de la graine.

Arbre élevé, à tronc élancé, cylindrique, avec des épaississements faibles à la base. Bois assez dur, à aubier blanc et à duramen coloré en brun; feuilles alternes grandes, stipulées, elliptiques on ovales, à base obliquement cordée et à bords légèrement dentés, mais non palmatilobées. Inflorescences en grandes panicules à l'extrémité des rameaux.

Une seule espèce : A. Altissima A. Chev.

Description. Arbre de 25 à 40 mètres de haut, à tronc ordinairement très droit, s'élevant jusqu'à 20 ou 30 mètres, sans rameaux pubescents-ferrugineux, recouverts, ainsi que toutes les parties velues de la plante, de poils blancs simples entremêlés de poils étoilés ferrugineux. Feuilles à limbe cordiforme elliptique ou cordiforme ovale, brièvement acuminé, obtus au sommet, obliquement cordé à la base, la nervure médiane la partageant en deux parts très inégales, long de 10 à 25 centimètres sur 8 à 16 centimètres de large, à texture papyracée; sinus de la base étroit et profond; oreillettes arrondies et bords légèrement érodésdentés. Surface supérieure très pubescente, surtout sur les nervures, l'inférieure glabre à l'état adulte. Nervures principales au nombre de 7 paires, se détachant du sommet du pétiole, saillantes et pubescentes sur les deux faces, la médiane recevant 6 paires de nervures secondaires subopposées, nervilles se terminant par de petites glandes situées dans l'échancrure des dents. Pétiole pubescent, cylindrique, renflé aux deux extrémités, long de 2 cent. 5 à 4 centimètres. Stipules ovales acuminées longues de 7 millimètres, pubescentes sur les deux faces, caduques, insérées à l'opposé du pétiole suivant une ligne formant un annean presque complet autour de la tige, Inflorescences en cymes corymbiformes très ramenses, insérées à l'aisselle des feuilles supérieures plus petites, l'ensemble formant une grande panicule terminale feuillée à la base, longue et large de 10 à 30 centimètres. Pédoncules longs de 5 à 7 centimètres, un peu comprimés, converts ainsi que tous les rameaux de l'inflorescence de poils ferrugineux étoilés formant un tomentum deuse. Pédicelles de 3 à 8 millimètres de long. Bractées ovales ou oblongues, longues de 3 à 4 millimètres, tomenteuses, tombant avant l'épanouissement des fleurs. Fleurs grandes blanches, de 25 millimètres de diamètre quand elles sont épanouies, à odeur de «fleur de Tillenl ». Calice spathacé-ovoïde, long de 10 à 12 millimètres, obtus au sommet, pubescent glanduleux à l'extérieur, promptement caduc. Pétales oblongs on ovales, longs de 12 à 16 millimètres sur 5 à 7 millimètres de large, arrondis au sommet; base rétrécie et ciliée sur les bords; appendice nectarifère largement ovale bifide, long de 5 millimètres. Androgynophore long de 6 à 7 millimètres, hérissé de quelques poils étalés. Étamines à filets libres, dressés, glabres, longs de 2 millimètres et à anthères oblongues de 2 millim. 5 à 3 millimètres de long.

Périgyne à 10 lobes linéaires oblongs, longs de 3 millimètres, d'un blanc verdâtre, glabres, dépassant légèrement les étamines. Carpelles dressés à ovaires oblongs pubescents, converts de poils étoilés, longs de 2 millimètres, larges de 0 millim. 5, surmontés chacun d'un style grêle dépassant les étamines de 1 millimètre environ. Fruits pendants composés de 1 à 4 carpelles (le plus souvent 1 ou 2) formant autant de samares de 5 cent. 5 à 7 cent. 5 de long sur 18 à 25 millimètres de large, d'un ver jaunâtre à maturité, à aile oblongue foliacée présentant un bord dor-

sal épaissi et une partie ventrale membraneuse; le uncleus est obovoïde très renslé, long de 15 millimètres sur 12 millimètres de large, parsemé de quelques poils étoilés à l'extérieur, à cavité ovarienne tapissée de poils blancs apprimés. Graine obovoïde, longue de 10 à 12 millimètres sur 6 à 8 millimètres de large; cotylédons très développés, entourés de mucilage: radicule verte, de 3 à 4 millimètres de long. — Floraison au commencement d'août: fruits murs en novembre.

Distribution géographique. — Côte d'Ivoire dans la partie N. E. de la forêt vierge ; sud-est du Baoulé sur les bords du Nzi ; Morénou ; Indénié : abords du chemin de fer depuis le kilomètre 130 jusqu'aux environs du Nzi.

Noms vernaculaires et usages. — Bolioua (baoulé). Les Agnis emploient le bois, qui se travaille facilement, dans la construction des cases. A Zaranou, nous l'avons vu employer au poste comme bois de charpente.

Mission de M. Auguste Chevalier en Guinée et à la Côte d'Ivoire. OBSERVATIONS OROGRAPHIQUES; OBSERVATIONS D'ÉCONOMIE BOTANIQUE; RÉSUMÉ FAIT D'APRÈS SA CORRESPONDANCE,

PAR M. COURTET.

En déposant sur le bureau une note de M. Auguste Chevalier, en mission scientifique sur la Côte d'Ivoire, sur les Mansonia, M. Courtet, son correspondant en France, rendit compte de la manière suivante des travaux de M. Chevalier, en Guinée et à la Côte d'Ivoire :

En 1907, à la Côte d'Ivoire, l'attention de M. Chevalier avait été appelée sur une région formant un important centre hydrographique et orographique dans lequel prenaient naissance le Nuon ou Rio Certos, le Cavally et une certaine quantité d'affluents du Sassandra. Il avait été signalé dans cette région le massif du mont Nimba, dont on estimait de 1,300 à 2,000 mètres l'altitude, et les monts de Drouplé, auxquels on attribuait une altitude de plus de 3,000 mètres.

N'ayant pu atteindre cette région en 1907, M. Chevalier put l'atteindre en 1909, mais en partant de la Guinée. Quittant la voie ferrée à la station de Mamou, il se dirigea sur Farana et, de là, remonta vers les sources du Niger. Il se dirigea ensuite sur Kissidougou pour gagner Beyla. Il parcourut ainsi sur plus de 400 kilomètres à vol d'oiseau les chaînes qui forment la ligne de partage des eaux entre le bassin du Niger et les bassins côtiers de Sierra-Leone et de Libéria.